



RÈGLEMENT

ÉLECTION DES DEUX PLUS BEAUX BUTS DE LA SAISON 2024-2025 EN R1 HERBELIN

Rappel du contexte

Dans le cadre du partenariat qui existe entre la **Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football** et **HERBELIN**, les deux plus beaux buts inscrits au cours de la saison 2024-2025 seront également récompensés.

Cette récompense vient s'ajouter à celle déjà réservée au meilleur buteur de chaque groupe.

Article 1 : Critères d'éligibilité

- Le concours est ouvert à tous les clubs affiliés à la Ligue participant au championnat R1 HERBELIN.
- Chaque club peut soumettre des vidéos des buts marqués par ses joueurs lors des matchs officiels de R1 HERBELIN.
- Seuls les buts marqués lors des matchs officiels en championnat R1 HERBELIN de la saison 2024-2025 sont éligibles.
- La qualité de la vidéo doit permettre une vision claire du but marqué.

Article 2 : Diffusion

- Les clubs souhaitant participer doivent envoyer les vidéos des buts à la Ligue par e-mail à l'adresse suivante : marketing@lafc.fff.fr
- Privilégiez l'utilisation de **WETRANSFER**
- La soumission doit inclure le **nom du club**, le **nom du joueur**, la **date du match**, et l'**adversaire rencontré**.
- Les vidéos doivent être envoyées au plus tard 7 jours après la fin du match concerné.

Article 3 : Sélection des finalistes

- Un jury composé de membres de la Ligue se réunira tous les mois pour retenir jusqu'à cinq plus beaux buts de chaque groupe qui seront diffusés sur le site internet de la Ligue et sur les réseaux sociaux suivant le calendrier ci-après :



- Août-septembre : journée 1 à 4
- Octobre : journée 5 à 7
- Novembre-décembre : journée 8 à 12
- Février : journée 13 à 15
- Mars : journée 14 à 18
- Avril : journée 19 à 21
- Mai-Juin : journée 22 à 26

Cas des matchs reportés : date de la rencontre prise en compte

Exemple : un match initialement prévu en septembre et reporté en novembre sera pris en compte sur la plage de novembre-décembre.

- b. L'élection du plus beau but de chaque groupe sera effectuée en cumulant les votes du google form diffusé par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Article 4 : Vote final

- a. Les 7 plus beaux buts de chaque groupe seront diffusés pour élire le plus beau but de chaque groupe de la saison 2024-2025. Les votants comprendront :
 - Les clubs de R1 HERBELIN
 - Le jury de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football
 - Le nombre de Likes sur les pages officielles Facebook et Instagram de la Ligue
 - Le partenaire HERBELIN

Article 5 : Récompenses

- a. Les deux joueurs (un par groupe) remportant le plus de voix recevront une récompense offerte par notre partenaire HERBELIN lors de la Soirée des Étoiles (une Montre HERBELIN).

Article 6 : Communication et droits à l'image

- a. Les participants autorisent la Ligue et ses partenaires à utiliser les vidéos soumises ainsi que les images des participants à des fins de communication et de promotion du concours, sans aucune contrepartie financière.

Article 7 : Modification du règlement

- a. La Ligue se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment.